

MYSTIQUE ET SORCELLERIE DANS LE MANUSCRIT DE L'OMBIASY

(Manuscrits hova de la Bibliothèque Grandidier 1864-1870).

IV. — LES COUTUMES CONCERNANT LES 12 DESTINS ET LES 7 JOURS.

Texte présenté
par
Lucile RABEARIMANANA

Les croyances et les coutumes des anciens Malgaches occupent une place de premier plan dans le *Manuscrit de l'Ombiasy*. Le *sikidy*, d'origine arabe, dont la consultation était monnaie courante chez beaucoup de Malgaches pendant longtemps est décrit avec force détails (1). Mais notre Manuscrit fournit aussi d'amples renseignements sur les coutumes se rapportant à une autre pratique originaire des pays arabes aussi : l'astrologie. « Les Malgaches, quand l'influence de la Bonne Parole ne régnait pas encore sur leur esprit et leur âme, croyaient et s'appuyaient sur l'existence des destins que l'astrologie déterminait en fonction de l'âge de la lune » (2). La consultation du *mpanandro*, l'astrologue par les populations malgaches, de quelque région qu'elles viennent, souverains comme hommes du peuple continue après l'évangélisation et même de nos jours. « Les Malgaches leur accordaient et beaucoup leur accordent encore beaucoup de confiance » (3).

(1) in *Omalysy anio*, Janvier-Juin/Juillet-Décembre 1978.

(2) Cousins : *Fomba Malagasy*. Tananarive Imarivolanitra, nouvelle édition 1963, p. 167.

(3) Grandidier (A et G) : *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, volume IV — Les habitants de Madagascar, p. 361.

Le Manuscrit consacre ainsi tout un cahier (4), à cette pratique. Non seulement l'on peut y trouver la description des rites concernant exorcismes (*faditra*) et sacrifices propitiatoires (*sorona*) qui se rapportent à ces destins mais encore sont mentionnés les objets utilisés lors de ces cérémonies.

Quant aux principes de la présentation du passage ci-dessous, ils restent les mêmes que pour les extraits du Manuscrit déjà présentés. Il est à remarquer cependant que nous n'avons pu identifier certains de ces objets nécessaires aux *faditra* et aux *sorona* (5).

(4) Le N° 7, pp. 33-122 de la première version.

(5) Ces objets non identifiés sont laissés tels quels, en malgache, dans la traduction.

[99] N^o 7 NY FOMBANY FANAO AMY NY VINTANA 12
SY NY ANDRO 7.

Ny faditra sy ny sorona.

Ny fombany andro fadina sy ny nisiany andro fadina.

Ny fombany sampy.

Ny nitiavana ny atsinanana sy ny avaratra.

Ny varavarana no miankandrefana.

Ny sikidy kidy 16.

Antananarivo 26 Adizaoza 1865.

NY FOMBANY FANAO AMINY VINTANA 12
SY NY ANDRO 7.

Ny faditra sy ny sorona.

Ny faditry ny vintana 12.

andro		
2	Alahamady (1)	Tsy alam-paditra.
andro		
2	Adaoro	{ Tandrokaingibe Afomifanehina
andro		
2	Adizaoza	{ Volonkibobo Tanimikioraraika Sahombora (2)

(1) Alahamaty.

(2) Sahomombora.

andro	Asorotany	{ Tandrantany Hazomandovakely Sampontelo Fotsivolomanokana Zopoza Landemy }
2		

andro	Alahasaty	{ Arintany Tavimainty Voanamainty Fasampoana (3) Mosavinkena }
2		

[100]

andro	Asombola	{ Masombolamihiaha (4) Volatsiampilanja Volonakoholatsaka Bolila }
2		

andro	Alakarabo	{ Akondrotsimahatambo Kintsa Tsitohintohina Fanerana }
2		

andro	Alakaosy	{ Tanihinosinaomby Taninandriamamba Taninifaohanambelahy (5) Tanikiapainamanahina Volomboronkahaka Vahitsimahatafitahady Saniratsiazofehena Landemy }
2		

andro	Adijady*	{ Ampangalavomiantsinana Odihiadimatsimianatsimo Fisokiramenaka }
2		

(3) Fa sampoana.

(4) Mosombolamihiaha.

(5) Taninifaohanambelahy.

[101]

andro	Adalo	{	Ranomasantakatra
2			Ranomasonamiena
			Voalefomitsinkiafona
			Sifo-maty (6)
andro	Alohotsy	{	Vatomandifikia
2			Fakoambavahady

Raha tsinana 5 andro (7) ny volana, manala faditra mamangidambotsiary, ka ny atao hoe Mamangidambotsiary (8) ny hadirory (9) foana efa nilaozany tompony efa tsy misy olona.

Raha tsinana 15 andro ny volana manala tongararaka, ka misy atao hoe tongararaka alaina ny tabimbilany atao madinidinikia (10) sy ny tapakazo kely madinidinikia, kampifanongoavina atao mifanelanelana, ka raha tsy efa mianjera tsy avela, dia iny no entina manala ny tongararaka.

Raha tsinana 16 andro ny volana, manala Aramiratra, kany atao hoe Aramiratra, miratra ny volana, raha tsinana 16 andro, ka entina manala ny Aramiratra, Alaina ny tapakisatra atao 2 zehy, ka atao tahaky ny halana atao vorivory ka nony vita dia poritra, dia iny no entina manala ny aramiratra.

[102]

Faditry ny andro 7

1	Alahady	{	Voanantsomaro
			Sahantsosotra
			Somotrasatsiefa

(6) Sifo Maty.

(7) Sandro.

(8) Mamangi dambotsiary.

(9) Hadirory.

(10) madinika.

1	Alatsinainy	{ Tavimainty Voanamainty Arin-tany
1	Talata	{ Tetezampolaka Tangiridoaka Tanitomoetrilaholo Raritsiefa
1	Alarobia	{ Ranjambavahady Lahimbahona Ranoampitarihiana
1	Alakamisy	{ Volontara Anantarikia
1	Zoma	{ Akoranorana Hazonorana
1	Asabotsy	{ Afon-kodina.o Lefo-menatononana Songosongo Voampoa

[103]

Ny sorony vintana 12

andro 3	Alahamady	{ Kizonindrana (11) Ombelahimena (12) solanga Molemba Voahangy
andro 2	Adaoro	{ Manoronorona

(11) Kizondrana.

(12) Ombelahimenesa.

andro 3	Adizaosa	{ Fimpy mivady Zava-bokatra Samisamy
andro 2	Alahasaty	{ Maizinkiotro
andro 2	Asombola	{ Masombolamiravitra Volarivomaso
andro 3	Adimizana	{ Ombilanjana Lanjananahary Ranoampitsarana
andro 2	Alakarabo	{ Ny zava-bokatra Akondrovokatra Voahangy vokatra Vola vokatra
andro 2	Alakaosy	{ Ombelahivolomboromahery Ramilanona Fomahery Tsileomparimbona (13)
[104]		
andro 3	Adijady	{ Fita-malaza Farihy tsy vaky Omby tsy lemita Kizon-drazana
andro 2	Adalo	{ Vatonaldoantrimo Hiditrimo Ranonandroambivy

(13) Tsileonamparimbona.

andro		{	Lambotsimarofy Volarivomaso Omby mariafotsy
2	Alohotsy		
			Ny sorony andro 7
1	Alahady	{	Tsontsoraka
1	Alatsinainy	{	Mitentintaniravo sy fanazava Maizinkiotro
1	Talata	{	Falimiakatra Mitentin-taniravo
1	Alarobia (14)	{	Ombitsaravontona (15)
		{	Tanifilanonana Taniravo Volonamponga Volonkitsikitsikia
1	Zoma	{	Hazofotsinanahary Johoromiakaza
1	Asabotsy	{	Vakantsileondoza Vonintsiazonafo

[105]

Ary ny fombany anavana ireo faditra sy sorona ireo. Raha misy zaza vao teraka, ka aminy aloha no teraka (16), dia alana vintana, fa atao, hoe, teraka aminy vava ny vintana, ary raha aminy andro faharoa na fahatelo, dia tsy alana vintana, fa atao hoe, vody andro sy farany, ka tsy misy totohim-bodiny, fa ny vavany no alam-bintana, Atahorana hanoto, Ary ny anavana ny faditra sy ny sorona koa, raha

(14) Alarobia.

(15) Ombitsaravontana.

(16) Noteraka.

hanantatra vohitra, na hanantatra trano, na hampaka-bady, na hitokan-trano (17), dia izay zavatra hatao, tiana halana fadritra andro, sy tiana hisoronana, kanefa ny mahalala hi any no manao, fa ny tsy mahalala dia tsy manao. Ary raha Asorontany, na Alakaosy no ahaterahany zaza, dia alam-bitana hi any, na vavany, na vontony na farany amy ny Asorotany 3 andro, ary raha Alakaosy na vavany na vodiny aminy Alakaosy 2 andro fa ny Asorotany sy ny Alakaosy no (18) alana vintana avokoa, na vavany, na vontony, na vodiny, mahery ary mpanoto ray aman-dreny, ka izany no analambitana azy, tiana ho afakafaka kokoa ny vitana mahery.

[105]

Ary ny vintana ratsy tsy anantarany olona zavatra, raha tsinana 5 andro (19) ny volana fa mamangidambotsiary izany, Raha tsinana 15 andro sy 16 andro ny volana, fa iratany volana izany, raha tsinana 22 andro ny volana fa valomandrora izany ka izany no tsy itiavany olona azy.

Ary raha vao tsinana ny volana Alakaosy, dia mifady andro ny olona tokony hiteraka, tsy manao zavatra, sy tsy homam-bary aminy 2 hatsinany Alakaosy, ka ny ifadiany izany, andrao teraka Alakaosy raha miteraka, ka ratsy vintana.

Ary raha tsinana koa ny Alohotsy, dia mifady andro koa ny olona rehetra, tsy manao zavatra, fa volampadina no ataony anarany Alohotsy (20).

Ary (21) ny fanala vintany zaza vao teraka, ka halam-bitana, dia alaina ny faditry ny vintana izay vintany zaza, sy ny faditr'andro aminy izay andro haterahany, (22) ary alaina koa ny mpanala vintana, ary nony tonga eo ny faditra, dia manala ny mpanala vintana ; Dia izao no fanalany,

Ary haladikio ny vintantsoa sy ny vintantsara, haladikio ny vintana manambina, sy mahatratrantitra, sy mahela velona, haladikio ny vintana mpanankarena, Tsy mba alako izany, tsy mba reseko tolapaditra, ary haladikio ny tonon'andro soa, ny tonon'andro [106] tsara, haladikio ny [106] tonon'andro manambina, ny mahatratrantitra, ny

(17) Hitokantrano.

(18) na.

(19) Sandrō.

(20) Alahotsy.

(21) Ari.

(22) Aterahany.

mahela velona, haladikio ny tonon'andro tsy mahafarofy, tsy mba alako izany, tsy mba reseko tola-paditra, fa ny vintan-dratsy no alako, ny vintana tsy soa, izay vintana mahery, ny vintana mpanoto ray aman-dreny, mpanoto havana, ny vintana mahafarofy ny vintana mahafolaka andatony, izay vintana tsy manambina, fa mampilongolongo, mampirendrana, izay no alako sy reseko tola-paditra, ny tonon'andro ratsy, ny tonon'andro tsy soa, ny tononandro tsy mahalehilahy, ny tonon'andro mahery, ny tonon'andro mahafarofy, ny mampitsahontsahona, ny mahasamosimosy, ny tonon'andro mahafolaka andantony, izany no alako, sy reseko tola-paditra, ka indreo ny fandresy ny vitan-dratsy, ny fandresy ny vinta-mahery, indreo ny fandresy ny tonon'andro ratsy, tonon'andro tsy soa, ka alako aminy ireo ny vintana anio dia tononina ny vintana, reseko aminy ireo ny tonon'andro anio, alako vintana aminy ireo Ikitokely na Iketaka, ka indreo ny faditra fanala ny vintana anio, dia isainy, tononiny ny faditry ny vintana, indreo koa ny fandresy ny tonon'andro anio, dia isainy tononiny ny faditr'andro (23) ka alako tsy hitolona, tsy hisavikia any Koto [107] na Iketaka, (24) ny vintan-dratsy [107] ny vinta-mahery, reseko amy ny ireo ny tonon'andro mahery, tsy hitolona, tsy hisavikia any Koto na Iketaka, fa ireo no fandresy ny vintan-dratsy, ny vintana tsy soa, ireo no fandresy ny tonon'andro ratsy, ny tonon'andro mahery, ny tonon'andro tsy mahalehilahy, ka alako andro afaka andro, alako alina afaka alina, alako aman-tsaina afaka aman-tsaina, reseko (25) ambany tsindriako ny (27) vato be tsy hihetsikia, ka ireo no fandresy ny vintan-dratsy, fandresy ny vinta-mahery, fanalany tonon'andro ratsy, tonon'andro tsy soa, izay tonon'andro tsy mahalehilahy, ka alako amoron-tevana nentiny tany mietry, ka tsy izaho irery no manala fa omban'Andriamanitra manala, omban'Andriamanitra mandresy, ny vintan-dratsy ny vintana tsy manambina, ny tonon'andro ratsy, ny tonon'andro tsy soa, ny tonon'andro tsy mahalehilahy, ka alako ririnina may aman'ahitra, (28) alako fahavaratra (29) lasany rano be mivalana, lasany ireo ny vintan-dratsy, ny vintana tsy soa, sy ny tonon'andro ratsy, tonon'andro tsy soa, dia entiny ariany ny faditra, dia vita ny fanalam-paditra.

(23) faditra'andro.

(24) Ikotaka.

(25) raseko.

(26) ho avy.

(27) tsindriakony.

(28) aman'ahitra.

(29) fahavaratra.

Ary rehefa afaka ny faditra dia atao kosa indray ny sorona, dia [108] izao (30) kosa no fanao [108] ny sorona.

Ary misorona amy nao Andriamanitra, misorona aminao Zanahary, misorona aminy hasiny tany sy ny lanitra, sy ny hasiny masoandro sy ny volana, misorona ireo sorona ireo Ikioto na Iketaka aminy vintana dia tononina ny vintana, misorona ireo izy aminy tonon' andro anio, dia tononina ny andro ka misorona izy, dia tononina ny anarany sorony ny vintana sy ny andro, ary misorona izao izy, ka dia hahasoa hahatsara azy anie, ho trat'antitra ho ela velona tsy harofy anie izy, dia vita ny sorona.

Ary ny fanala faditra sy ny fanao sorony olona, raha hanantatra zavatra (racine = santatra), (31) fa ny mahahafa azy kely, tononina ny anaran'olona hanantatra zavatra, azy tononina koa ny zavatra ho santarana, atao hoe, hanao izany Ranona, ka alam-paditra ny vintandratsy, sy ny tonon'andro tsy manambina.

Ary ny sorona koa dia isoronana, araky izany aminy izay zavatra hatao.

Izao no fombany fanao aminy vintana 12 sy andro 7.

(30) izao.

(31) N'existe pas dans la version 2.

[99] No 7 **LES COUTUMES CONCERNANT LES 12 DESTINS
ET LES 7 JOURS**

No 19 *Les exorcismes des 12 destins*

3 jours	<i>Alahamady</i> (1)	On ne l'exorcise pas (2)
2 jours	<i>Adaoro</i> (3)	{ - perle en forme de corne - feux mis bout à bout (4)
2 jours	<i>Adizãoza</i> (5)	{ - plumes de caille - terre soulevée par de petits insectes (6) - rainette verte (7)
3 jours	<i>Asorotany</i> (8)	{ - Terre travaillée par les vers en petits fuseaux allongés - Trois obstacles - Hazomandovakely - Fotsivolomanokana - Terre sur laquelle a marché un crabe - arbre à écorce amère (9)

(1) Le nom de ce destin vient d'un mot arabe signifiant Bélier. Cousins *op.cit.* p. 171. C'est le signe du Taureau selon le R.P. Callet (*Histoire des rois*, traduction du *Tantaran'ny Andriana* tome I. Editions de la Librairie de Madagascar 1974), p. 54. Mais la note No 72 des traducteurs font remarquer qu'Alahamady représente bien le signe du Bélier.

(2) Le R.P. Callet (*op. cit.* p. 78) et Raininandriamampandry (*Tantara-sy fomban-drazana T/ve M/car.* Print and presse company 1972, p. 130) indiquent cependant les exorcismes appropriés à ce destin.

(3) Correspond au signe du Taureau.

(4) Les autres recueils de traditions, ceux du R.P. Callet, de Cousins, de Raininandriamampandry indiquent d'autres exorcismes. Il en est de même pour d'autres destins.

(5) Correspond au signe des Gemeaux.

(6) Pour Raininandriamampandry (*op. cit.* p. 130), il s'agit plutôt d'eau soulevée par de petits insectes.

(7) Cousins indique un autre exorcisme : sahozanina et valala voatango (qui ne peut plus voler).

(8) Correspond au signe du Cancer.

(9) Arbre à écorce très amère, purgative et fébrifuge (R.P. Abinal et R.P. Malzac : dictionnaire Malgache-Français, p. 382.)

2	Alahasaty (10)	}	- charbon de terre
jours			- assiette en terre (11)
			- arbuste (12)
			- tombeau vide
			- glande des boeufs.
[100]			
2	Asombola (13)	}	- Anneau d'argent s'ouvrant comme une bague.
jours			- Pièce d'argent dont le poids est inexact
			- Plume tombée d'un poulet
			- Charme pour qu'on ne se rencontre pas.
3	Adimizana (14)	}	- Balance ébréchée
jours			- Terre glaise prise l'année précédente
			- Tison incandescent qu'on peut saisir entre le poucè et l'index (15)
			- Deux morceaux de bois frottés l'un contre l'autre.
			- Espèce de pierre (16)
2	Alakarabo (17)	}	- Bananier qui laisse tomber très vite ses fruits
jours			- Grand arbre
			- Herbe médicinale (18)
			- Herbe médicinale (19)

(10) Correspond au signe du Lion.

(11) Plat ou assiette en terre du pays et recouverte d'une couche de plombagine (graphite). R.P. Callet *op. cit.* p. 78.

(12) Sorte d'arbuste, de haie ayant un fruit acide et dont les feuilles sont comestibles (R.P. Callet *op. cit.* p. 78).

(13) Correspond au signe de la Vierge.

(14) Correspond au signe de la Balance.

(15) Le R.P. Callet le mentionne comme un exorcisme pour Adaoro (*op. cit.* p. 76.)

(16) Pierre douce ou molle, rouge et bigarrée (R.P. P.P. Abinal et Malzac *op. cit.* p. 817).

(17) Correspond au signe de Scorpion.

(18) R.R.P.P. Abinal et Malzac, p. 787.

(19) *ibid.* p. 147.

2	<i>Alakaosy</i> (20)	<ul style="list-style-type: none"> - Terre foulée pour les boeufs - Terre où s'est étendu un crocodile - Terre emportée par la corne d'un taureau - Terre creusée pour voler (des tubercules) - Plumes de corbeau - Chiendent - <i>Sanira</i> (21) qu'on ne peut lier - Arbre à écorce amère
jours		
2	<i>Adijady</i> (23)	<ul style="list-style-type: none"> - Fougère se pose - <i>odihadimatimianatsimo</i> - <i>fisokiramenaka</i> (24)
jours		
[101]		
2	<i>Adalo</i> (25)	<ul style="list-style-type: none"> - vapeurs d'eau condensées sur le couvercle - décoction de l'<i>amiana</i> (26) - Le lys des étangs qui flotte sur l'eau - escargot mort
jours		
2	<i>Alohotsy</i> (27)	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre tombée d'un édifice - Balayures à la porte d'un village.
jours		

Cinq jours après la nouvelle lune, on exorcise le *mamangidambo-tsiary*, c'est-à-dire l'enceinte vide abandonnée par ses propriétaires et où il n'y a personne.

A la pleine lune, on exorcise le *tongararaka*. Quant à ce qu'on appelle *tongararaka*, on prend des petits morceaux de marmite cassée et des petits bouts de bois, on les superpose en les alternant, on ne les laisse que quand ils tombent. C'est avec cela que l'on exorcise le *tongararaka*.

(20) Correspond au signe du Sagittaire.

(21) C'est une espèce d'arbre.

(22) cf. note No. 12.

(23) Correspond au signe du Capricorne.

(24) Probablement un objet pointu pour puiser de la graisse de boeuf, contenue dans un flacon.

(25) Correspond au signe du Verseau.

(26) Arbuste épineux (R.P. Callet *op.cit.* p. 58).

(27) Correspond au signe des Poissons.

Le lendemain de la pleine lune, on exorcise l'aramiratra, pour exorciser l'aramiratra, on prend un morceau d'écorce de zozoro (28) de deux emfans de long. On en fait encore une sorte de coussinet rond qui se défait une fois achevé. C'est avec cela que l'on exorcise le aramiratra.

[102] *Les exorcismes des 7 jours*

1	Dimanche	{	<ul style="list-style-type: none"> - Voamantsomaro (29) - Cahantsosotra (30) - Travail non terminé.
1	Lundi	{	<ul style="list-style-type: none"> - Assiette en terre enduite de graphite - Voanamar Alahasaty (31) - Charbon de terre.
1	Mardi	{	<ul style="list-style-type: none"> - Terre prélevée à l'endroit où les talus d'un fossé se sont éboulés. - Trou pratiqué dans les digues pour le passage de l'eau. - Terrain sur le point de s'ébouler - Vannerie inachevée.
1	Mercredi	{	<ul style="list-style-type: none"> - Morceau de bois au-dessus de la porte du village. - Aloes mâle - l'eau d'une rivière navigable
1	Jeudi	{	<ul style="list-style-type: none"> - roseau - herbe (32)
1	Vendredi	{	<ul style="list-style-type: none"> - carapace d'écrevisse - arbuste
1	Samedi	{	<ul style="list-style-type: none"> - Feu d'écorce de nato (33) - Le haut de la hampe de la sagaie - Songosongo (34) - Voampo (35)

(28) espèce de souchet *Cyperus aequalis* (R.R.P.P.. Abinal et Malzac *op.cit*, p. 878.)

(29) épèce d'arbre.

(30) espèce de fougère.

(31) cf. note No 10.

(32) arbuste dont le fruit est acide.

(33) natte, arbre dont l'écorce à faire une teinture rouge *Imbricaria madagascariensis* (R.P. P.P. Abinal et Malzac *op. cit.* p. 450.)

(34) arbuste euphorbiacée.

(35) petit arbuste *solanum indicum* (R.P. P.P. Abinal et Malzac p. 840).

[103] *Les sacrifices des 12 destins*

3 jours	<i>Alahamady (36)</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - Bijou en or qui se porte au cou et qu'on a emprunté (37) - Taureau rouge à cornes recourbées vers l'arrière. - Morceau d'étoffe rouge - perle (38)
2 jours	<i>Adaoro</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Manoronorona.</i>
2 jours	<i>Adizaoza</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - Deux coquillages appariés - perles de verre rouge.
3 jours	<i>Asorotany</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - Plante grimpante
2 jours	<i>Asombola</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - Anneaux d'argent unis - Anneaux d'argent.
3 jours	<i>Adimizana</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - boeuf porté - Lanjananahary (39) - Eau du jugement du tanguin.
2 jours	<i>Alakarabo</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> - objets quelconques mais jolis (40) - Belles bananes - Perles en abondance - Pièces en grand nombre.

(36) Pour la correspondance de ces destins avec les signes du zodiac se reporter aux notes concernant les exorcismes.

(37) Grandier (A. et G.) *op. cit.* p. 580.

(38) Le R.P. Callet *op. cit.* p. 56 indique d'autres objets.

(39) Espèce d'herbe.

(40) Grandidier (A. et G.) *op. cit.* p. 581.

	2		{ - Taureau dont la robe a la couleur du plumage du faucon - plante aquatique flottant sur l'eau - cuivre blanc - Plante médicinale.
	jours	Alakaosy	
[104]	3		{ - Hameçon adroit - Etang sans déversoir - Boeuf rigoureux qui ne se mouille pas en traversant une rivière. - sorte de monnaie
	jours	Adijady	
	2		{ - Pierre vomie par un requin (41) - Miditrimo - De l'eau où s'est baignée une glaive
	jours	Adalo	
	2		{ - perle (42) - Anneaux d'argent - Boeuf tout blanc
	jours	Alohotsy	

Les sacrifices des 7 jours

	1	Dimanche	- sorte de rotin
	1	Lundi	{ - onction d'argile blanche et fan- zava (43) - perle noire
	1	Mardi	{ - Falimiakatra - onction d'argile blanche
	1	mercredi	{ - Boeuf à belle bande au milieu du corps (44)

(41) ou un caïman ? Le terme de requin est celui de Grandidier.

(42) R.P. Callet *op. cit.* p. 80.

(43) plante médicinale *Eloecodendron olyganthum* (R.P.P.P. Abinal Malzac *op. cit.* p. 144).

(44) Grandidier (A. et G.), *op.cit.* p. 58.

1	Jeudi	{ – Terre d'un endroit où le peuple se réunit pour les réjouissances – Argile blanche – Perle arrachée à la peau recou- vrant un tambour – Plume de Crécerelle.
1	Vendredi	
1	Samedi	
		{ – Perle de verre rouge – Nénuphar

[105] Et les rites concernant ces exorcismes et ces sacrifices propitiatoires.

Lorsqu'un enfant naît (45) le premier jour d'un destin il faut conjurer son destin (46) car on dit qu'il est né au début du destin et on a peur qu'il ne soit rebelle. S'il naît le 2^e ou 3^e jour du destin on ne conjure pas son destin car personne n'est victime du 2^e ou du 3^e jour du destin. On a aussi recours aux exorcismes et aux sacrifices propitiatoires avant d'entreprendre quelque chose d'important, lorsqu'on inaugure un village, une maison ou qu'on va se marier, suivant ce qu'on veut entreprendre dont on veut conjurer le destin et à propos duquel on veut faire des offrandes (47). Mais seuls ceux qui sont au courant se livrent à de telles pratiques, les autres non. Et si l'enfant naît sous les destins d'Asorotany et d'Alakaosy (48), on conjure leur destin, qu'ils soient nés le 1^{er}, le 2^e ou le 3^e jour, pour Asorotany, le 1^{er} ou le 2^e jour, pour Alakaosy car ces deux destins sont redoutables et les enfants risquent de provoquer la mort de leurs parents. On veut atténuer les effets de ces destins redoutables.

(45) Les Malgaches croient en effet à l'astrologie et que l'action des astres s'exerce sur les hommes du moment de leur naissance, fixant irrévocablement leur destinée. (Grandidier A. et G.) *op. cit.* 9 p. 445).

(46) Pour conjurer ce qui est maléfisant dans son destin, c'est le *mpanandro* l'astrologue qui dirige l'opération. Il considère que les « jours néfastes, correspondent au commencement de chaque destin majeur ou mineur, tandis que les jours fastes sont révélés par la fin de ces mêmes destins (R.P. Callet p. 35). Dandouau (Manala-falitry ou malana dika. *Bulletin de l'Académie Malgache* 1907, pp. 55-60) décrit aussi la cérémonie de l'exorcisme surtout pour le cas de personne gravement malade.

(47) Le R.P. Callet décrit avec minutie la cérémonie du *santatra* *op. cit.* p. 89.

(48) Selon Cousins (même *op. cit.* p. 178), et Grandidier *op. cit.* p. 451 chez les Merina, ils sont bien triés dès leur naissance sinon ils seraient rebelles au roi et à leurs supérieurs. Le R.P. Callet (*op. cit.* p. 57) rapporte que les enfants

[105] *Quant aux jours malheureux pendant lesquels personne ne commence une entreprise, c'est le 5^e jour de la nouvelle lune [105] car cela correspond au mamangidambotsiary, (49) et le 15^e et le 16^e jour de la nouvelle lune car c'est la pleine lune, le 22^e jour de la nouvelle lune car la lune descend à l'horizon, c'est pour cela que les gens n'aiment pas ce jour.*

En outre à la nouvelle lune d'Alakaosy, les femmes qui vont accoucher pratiquent l'abstinence, n'entreprennent rien et ne mangent pas non plus de riz pendant les deux jours d'Alakaosy (50). Elles le font de peur d'accoucher ces jours là qui sont des jours malheureux.

De même lors de la nouvelle lune d'Alohotsy, tout le monde s'abstient aussi et ne fait rien car on appelle l'Alohotsy le destin de l'abstinence (51).

Et pour conjurer le destin d'un nouveau né, l'on se met en quête des objets nécessaires pour exorciser son destin, (52) suivant le jour de sa naissance. On fait venir aussi celui qui conjure le destin (53). Lorsque tout est prêt, l'astrologue conjure le destin en ces termes. :

« Je retiens le destin heureux, le destin bon, je retiens le destin qui apporte le bonheur, qui fait vivre vieux, qui fait atteindre la vieillesse, je retiens les destins qui empêchent d'être maladif, je retiens les destins qui rendent riche, je ne les enlève pas, je ne les repousse pas par l'exorcisme. Je retiens aussi les destins du jour heureux, les destins du jour favorable, je retiens [106] les destins du jour qui apportent le bonheur, qui font atteindre la vieillesse, qui font vivre longtemps. Je retiens les destins du jour qui ne rendent pas maladif, je ne les enlève pas, je ne les repousse pas par l'exorcisme. Ce sont les destins mauvais que j'enlève, les

nés durant cette période doivent être noyés dès leur naissance... ou bien on les expose à la porte d'entrée du parc à bétail, ou bien on leur assène des coups avec le récipient en bois qui sert à vanner le riz.

(49) Destin malheureux qu'il faut conjurer.

(50) Selon Cousins (*op. cit.* p. 179) elles ne mangent rien du tout. Il est à remarquer aussi que le jour de la nouvelle lune du mois Alakaosy a lieu la fête commune à tous les *sampy* (fétiches) du peuple (Jully : sur les *sampy*. Revue de M/car 1899 p. 234).

(51) D'après Grandidier (p. 364) les Merina jeûnaient tout le mois d'Alohotsy jusqu'au *fandroana* (bain royal) afin de se préparer à célébrer dignement ce grand jour.

(52) Cette pratique a pour but d'écarter les mauvais sorts que son destin fait peser sur l'enfant. C'est l'astrologue qui détermine l'objet ou les objets grâce auxquels, les mauvais sorts pourront être détournés. Dans certaines circonstances en particulier pour une personne gravement malade, on consulte le *sikidy* qui règle quantité de points de détail. (Dandouau (A) *op. cit.* p. 55).

(53) Cette expression « *ny tonon'andro tsy mahalehilahy* » est devenue très usitée même de nos jours et signifie que l'on ne peut rien contre son destin et qu'il faut en tenir compte.

destins défavorables, les destins redoutables, les destins qui se retournent contre le père et la mère, contre les parents, les destins qui rendent maladif, qui font mourir jeune, qui portent malheur, qui égarent, c'est ce que j'enlève et que je repousse par l'exorcisme les destins du jour mauvais, les destins du jour défavorable, les destins du jour trop dur, (53) les destins du jour redoutable, les destins des jours qui rendent maladifs, qui font trainer, les destins des jours qui font mourir jeune, c'est ce que j'enlève et que je repousse par l'exorcisme. Ainsi voilà les objets nécessaires (54) pour vaincre le mauvais destin, le destin redoutable. Voilà les objets destinés à vaincre les destins du jour mauvais, les destins du jour redoutable. j'enlève avec ces objets les destins et on désigne les destins je vainc les destins du jour avec ces objets.

J'expulse les destins mauvais du petit Koto ou de Ketaka ; voilà les faditra (55) nécessaires pour exorciser ces destins, alors il énumère les exorcismes des destins, voilà également les faditra nécessaires pour exorciser ces destins du jour. Il énumère alors les exorcismes des destins du jour. J'extirpe ces derniers pour qu'ils ne s'attaquent pas à lui, [107] ou à elle, ni n'étreignent Koto ou Ketaka. [107]. Les destins mauvais, les destins redoutables, je les vainc avec ces objets pour qu'ils ne s'attaquent pas à lui ou à elle, ni n'étreignent Koto ou Ketaka. Car voilà les objets qui vont vaincre les destins mauvais, les destins nuisibles, voilà les objets qui vont vaincre les destins du jour mauvais, les destins du jour redoutable, les destins du jour trop dur, je les extirpe le jour, ils sont extirpés le jour, je les extirpe la nuit, ils sont enlevés la nuit. Je les extirpe avec l'esprit, ils sont extirpés avec l'esprit, je les vainc avec les destins, ils sont enlevés avec les destins. S'ils sont en haut, je les frappe pour qu'ils ne tombent pas ; s'ils sont en bas, je mets une grosse pierre dessus pour qu'ils ne bougent pas. Voilà ce qui va vaincre les destins du jour mauvais, les destins redoutables, qui va conjurer les destins du jour mauvais, les destins du jour nuisible, les destins du jour trop dur. Je les enlève au bord du ravin, ils sont entraînés par la terre qui s'ébranle, je ne suis pas seul à les conjurer, car Dieu m'aide pour vaincre les destins mauvais, les destins qui portent malheur, les destins du jour mauvais, les destins du jour nuisible, les destins du jour trop forts ; je les conjure en hiver, ils brûlent avec l'herbe, je les conjure pendant la saison des pluies, ils sont emportés par les eaux. Les destins mauvais, les destins du jour nuisibles. Il emporte ensuite les exorcismes et les jette (56). Ainsi se termine l'exorcisme.

(54) Ces objets sont de deux sortes : les unes, d'ordinaire sans valeur et fournissent par l'officiant..., les autres volailles, mouton, argent sont fournis par le client (Grandidier A. et G., *op. cit.* p. 369).

(55) Ce terme désigne à la fois l'opération qui consiste à conjurer le mauvais sort et le ou les objets nécessaires à l'opération.

(56) Si le faditra est un animal, l'exorciste l'emporte au loin en courant et en vociférant contre lui avec colère appelant toutes les calamités sur sa tête (Gran-

Une fois les mauvais sort conjurés, on procède aux sacrifices propitiatoires (57) de la manière suivante [108].

Je m'adresse à vous Dieu, je m'adresse à vous Créateur, je m'adresse à la puissance de la terre et du ciel, à celle du soleil et de la lune, Koto ou Kala offre ces sacrifices (58) pour les destins et on cite les destins, il offre ces sacrifices (59) pour les destins et on cite les destins. Il offre ces sacrifices pour les destins du jour, et on cite les destins du jour. Il offre ces objets et on cite ces objets correspondant aux destins et aux destins du jour. Il les offre en sacrifice et qu'ils lui seraient favorables lui apportent le bonheur, lui fassent atteindre la vieillesse lui fassent vivre longtemps, qu'ils ne soient pas maladifs. Ainsi, se termine la prière.

On pratique aussi l'exorcisme et le sacrifice propitiatoire lors du santatra (59). La différence réside dans le fait qu'on cite le nom de la personne qui va commencer à entreprendre quelque chose, de même que l'objet servant au rituel. Et l'on prend la parole en ces termes : un tel va accomplir quelque chose aussi faut-il conjurer les mauvais sorts, les destins, défavorables. On procède aussi au sacrifice propitiatoire suivant ce que l'on va entreprendre.

Tels sont les usages relatifs aux 12 destins et aux 7 jours.

didier (A.G) *op. cit.* p. 369. Le *faditra* est en effet comme le récipient ou se concentre le mal à conjurer.

(57) Cette cérémonie a pour but d'obtenir une faveur, un bienfait, tel que bonne santé, honneur... Grandidier (A et G) *op. cit.* ; p. 365. Pour les nouveaux nés, comme c'est le cas dans cet extrait, elle est pratiquée pour maintenir les effets des destins favorables.

(58) Tout comme pour le *faditra*, le *sonona* désigne à la fois la prière et le sacrifice, et l'objet nécessaire à cette pratique.

(59) Le *santatra* doit être accompli avant d'entreprendre quoi que ce soit. Le rituel et les objets utilisés diffèrent p. 89 et suivantes). Rapporte les différents rituels concernant le *santatra*. Le Manuscrit de l'Ombiasy décrit aussi certains d'entre eux, en particulier l'inauguration des habitations des souverains (cahier No 5 pp. 38-40 de la première version.